

Malgré l'étalement des aires urbaines, l'emploi reste fortement concentré en région Centre

Les grandes aires urbaines régionales se sont sensiblement agrandies en neuf ans. Les emplois sont fortement concentrés dans leur pôle, même s'ils progressent aussi dans les couronnes. Les actifs s'installent à la périphérie des villes, ce qui engendre de nombreuses navettes domicile-travail. D'autres flux importants existent entre les pôles d'emploi de la région et avec l'aire urbaine de Paris.

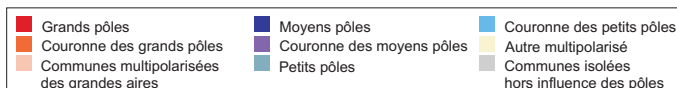
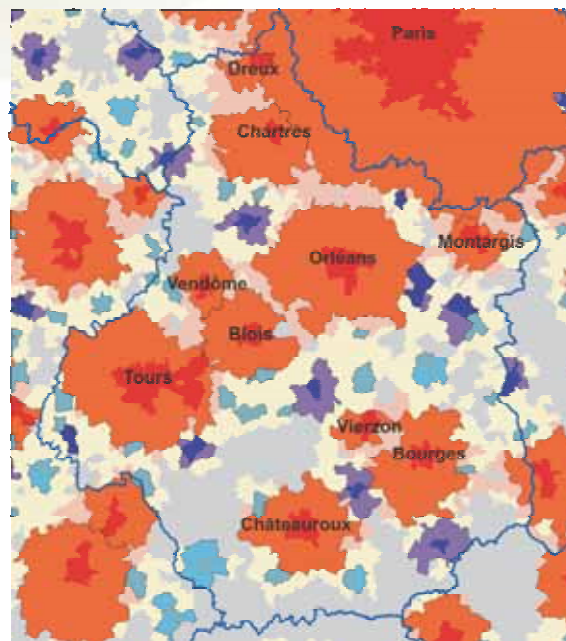
Dans le Centre, sept emplois sur dix sont situés dans les grandes aires urbaines. En leur sein, les emplois sont très concentrés dans les pôles tandis que la population est plus étalée entre les pôles et leur périphérie. De même, l'emploi est regroupé dans les petits et moyens pôles. Une forte part des personnes travaillant dans ces pôles habitent à la périphérie ainsi que dans l'espace multipolarisé.

Par rapport à la France de province, la concentration des emplois au sein des grands pôles est plus forte dans le Centre.

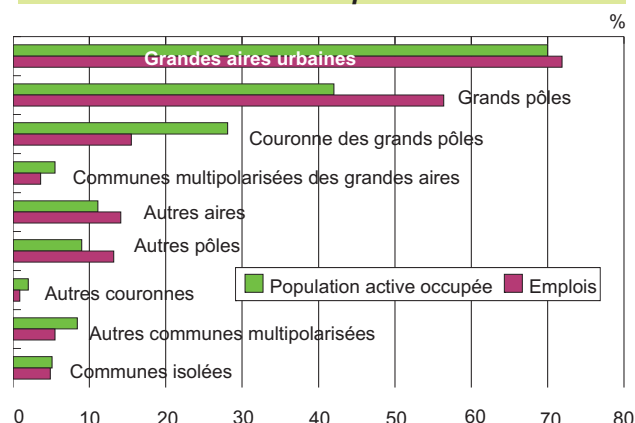
Les pôles de Bourges, Blois, Vendôme et Châteauroux comptent le plus d'emplois par rapport à leur population.

Les pôles d'Orléans et de Tours présentent une moins forte concentration d'emplois, car certaines de leurs communes sont à caractère résidentiel. La concentra-

Les aires urbaines 2010



Répartition de la population active occupée et des emplois



Source : Insee, Recensement de la population 2008

Source : Insee, Recensement de la population 2008

Évolution de la population active occupée et de l'emploi entre 1999 et 2008

millier, %

	Évolution		2008		1999	
	Population active occupée	Nombre d'emplois	Population active occupée	Nombre d'emplois	Population active occupée	Nombre d'emplois
Grandes aires urbaines	8,1	9,0	735,6	723,2	680,3	663,3
<i>grands pôles</i>	3,0	9,2	440,8	567,4	427,8	519,8
<i>couronne des grands pôles</i>	16,7	8,6	294,8	155,9	252,5	143,5
Communes multipolarisées des grandes aires	17,0	4,7	57,3	36,2	49,0	34,6
Moyennes aires	- 1,6	1,6	67,0	80,6	68,1	79,3
<i>moyens pôles</i>	- 5,0	1,3	49,4	73,2	52,0	72,3
<i>couronne des moyens pôles</i>	9,6	5,1	17,6	7,3	16,1	7,0
Petites aires urbaines	2,8	7,8	48,9	60,9	47,6	56,5
<i>petits pôles</i>	1,9	7,9	45,5	59,3	44,7	54,9
<i>couronne des petits pôles</i>	17,9	5,4	3,4	1,6	2,9	1,6
Autres communes multipolarisées	13,5	0,7	88,2	55,4	77,7	55,0
Communes isolées	2,6	1,3	53,3	49,5	51,9	48,8
Centre	7,8	7,3	1 050,3	1 005,8	974,6	937,5

Source : Insee, Recensement de la population : 1999 et 2008

tion d'emplois de Chartres est moins élevée puisqu'une partie des actifs travaille dans l'aire urbaine de Paris.

Une progression de l'emploi équivalente entre les pôles et les couronnes

Entre 1999 et 2008, la très grande majorité des 68 000 emplois créés dans la région se situe dans les grandes aires urbaines. Le nombre d'emplois a progressé de 9 % dans les aires urbaines, un niveau équivalent entre les pôles et les couronnes. Sous l'effet de la périurbanisation la progression de la population active résidente est beaucoup plus rapide dans les couronnes et l'espace multipolarisé.

Dans les moyennes aires, le nombre d'emplois progresse peu, tandis que la population active diminue légèrement. La croissance marquée de l'emploi sur les moyennes aires de l'axe ligérien (Gien, Sully-sur-Loire et Loches) compense le faible dynamisme des autres moyennes aires. Dans les petites aires, la population croît sensiblement moins que les emplois, dont l'augmentation est particulièrement forte à Contres, la Châtre et Aubigny-sur-Nère.

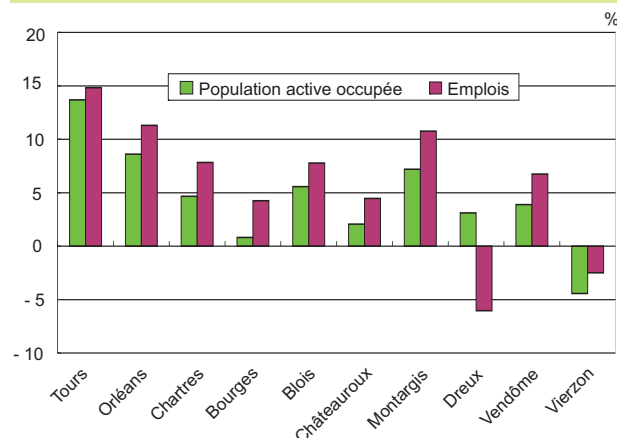
Dans les communes isolées la population et les emplois progressent faiblement.

En région Centre, le nombre d'actifs a augmenté légèrement plus que celui des emplois, car les flux domicile-travail vers l'Île-de-France ont progressé de 15 000 personnes entre 1999 et 2008. Sur la même période, 10 000 personnes supplémentaires font la navette entre l'Eure-et-Loir et l'Île-de-France, 3 500 depuis le Loiret et 1 500 depuis l'Indre-et-Loire. La proximité de l'Île-de-France contribue à une hausse de la population et n'empêche pas une augmentation de l'emploi, en particulier à Montargis.

La progression des emplois et des actifs est marquée dans les aires urbaines de l'axe ligérien. Le nombre d'emplois y augmente de manière relativement homogène entre les pôles et la couronne.

À Bourges, Châteauroux et Vierzon, le nombre d'emplois s'accroît faiblement, tandis que la population y est stable. La différence provient des actifs résidant dans les espaces multipolarisés et isolés qui travaillent dans ces pôles.

Évolution de la population active occupée et de l'emploi pour les grandes aires urbaines entre 1999 et 2008



Source : Insee, Recensement de la population : 1999 et 2008

La **population active occupée** au sens du recensement de la population comprend les personnes déclarant exercer une profession (temps complet ou temps partiel, salarié ou non). Les aides familiaux et les apprentis en font partie ainsi que les étudiants et les retraités occupant un emploi.

Dans cette publication, le nombre d'emplois est comptabilisé dans la commune du lieu de travail, alors que la population active occupée est comptabilisée dans la commune de résidence.

Lieu de travail de la population active occupée des aires

millier, %

	Population active occupée	Mêmes aires urbaines		Autres aires urbaines		Espaces multipolarisés	Communes isolées	Total
		pôle	couronne	pôle	couronne			
Pôles	535,8	78,6	4,7	10,5	2,3	2,9	1,0	100,0
Couronnes	315,7	45,4	36,2	11,4	2,0	3,8	1,2	100,0
Aires	851,5	66,3	16,3	10,8	2,2	3,3	1,1	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2008

Nombreux flux domicile-travail entre aires urbaines

Entre 1999 et 2008, les déplacements entre le domicile et le travail ont progressé au sein même des aires urbaines ainsi qu'entre aires urbaines.

La périurbanisation et la concentration des emplois au sein des pôles conduisent à un accroissement des flux à l'intérieur des aires urbaines entre le pôle et sa couronne. En 2008, près de 150 000 résidents des couronnes des aires, soit quatre actifs sur dix, font la navette avec le pôle pour aller travailler. Une proportion équivalente des habitants des espaces multipolarisés travaillent dans des pôles, ce qui représente environ 60 000 actifs.

Sur la même période, les déplacements entre le domicile et le travail ont aussi augmenté en raison d'un accroissement des flux entre aires urbaines. Un peu plus de 10 % des habitants d'une aire urbaine travaille dans une autre aire urbaine, en particulier vers celle de Paris.

Les flux domicile-travail vers cette dernière concernent près de 50 000 personnes : 10 000 proviennent de l'aire urbaine de Chartres, 6 000 de celle d'Orléans et autant de Dreux. De plus, près de 10 000 résidents des espaces multipolarisés d'Eure-et-Loir et du nord du Loiret travaillent dans l'aire urbaine de Paris.

Par ailleurs, 20 000 actifs résidant dans l'aire urbaine de Paris viennent travailler dans le Centre.

D'autres flux, plus réduits, s'opèrent entre différentes aires urbaines de la région Centre, principalement sur l'axe ligérien. Entre Blois et les deux aires urbaines d'Orléans et de Tours, ces flux domicile-travail dépassent le millier. Les déplacements sont également importants de l'aire urbaine de Sully-sur-Loire vers Orléans et de celle de Tours vers celle de Loches. Plus de 1 000 résidents de Vierzon, zone peu dynamique en termes d'emploi, travaillent dans l'aire urbaine de Bourges. ◆

Principaux déplacements domicile-travail entre aires urbaines pour les résidents de la région Centre

Aire urbaine de résidence	Aire urbaine de travail	Flux domicile-travail
Chartres	Paris	10 213
Dreux	Paris	6 162
Orléans	Paris	5 980
Tours	Paris	4 044
Paris	Chartres	3 209
Montargis	Paris	2 381
Paris	Dreux	1 995
Tours	Blois	1 538
Blois	Orléans	1 371
Orléans	Blois	1 225
Vierzon	Bourges	1 192
Vendôme	Blois	1 177
Blois	Tours	1 100
Sully-sur-Loire	Orléans	1 078
Chartres	Dreux	1 071
Tours	Loches	1 061

Source : Insee, Recensement de la population 2008

Le zonage en aires urbaines 2010

Constitué pour appréhender les aires d'influences des villes (au sens des agglomérations ou unités urbaines) sur le territoire, ce nouveau zonage est basé sur les données du recensement de la population 2008, en particulier l'emploi et les déplacements domicile-travail.

La notion d'**unité urbaine** repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2 000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu.

On distingue, parmi les unités urbaines de plus de 1 500 emplois qualifiées de pôles, les **grands pôles**

(unités urbaines de plus de 10 000 emplois), les **moyens pôles** (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et les **petits pôles** (unités urbaines de 1 500 à 5 000 emplois).

Les **couronnes des grands pôles urbains** sont constituées par l'ensemble des communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci, selon un processus itératif.

L'ensemble constitué par un grand pôle urbain et sa couronne est appelé « **grande aire urbaine** ».

Certaines communes ou unités urbaines ne sont pas attirées par une seule aire urbaine, mais par plusieurs : ce sont des **communes multipolarisées des grandes aires**.

On définit par ailleurs les **couronnes des moyens pôles et des petits pôles** de la même manière que les couronnes des grands pôles. L'ensemble formé par un moyen pôle et sa couronne est appelé « **moyenne aire** » et celui formé par un petit pôle et sa couronne « **petite aire** ».

Pour en savoir plus

« Les aires urbaines de la région Centre s'étendent et se densifient peu » *Insee Centre Info* n° 173, octobre 2011.

« Extension des aires urbaines en région Centre et nouveaux espaces périurbains », *Insee Centre Info* n° 157, décembre 2009.

« Déplacements domicile-travail en région Centre 1999 - 2004 », *Insee Centre Dossiers*, mai 2009.

« Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - 95 % de la population vit sous l'influence des villes », *Insee Première* n° 1374, octobre 2011.

« Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines », *Insee Première* n° 1375, octobre 2011.

« Recensement de la population : au 1^{er} janvier 2009 la région Centre comptait 2 538 590 habitants » *Insee Centre Flash* n° 48, janvier 2012.

Consulter : www.recensement.insee.fr

Directeur de la publication

Dominique Perrin

Coordination des études

Olivier Aguer

Auteur

Benoît Bourges

Rédaction en chef

Philippe Calatayud
Danielle Malody

Maquettiste/Webmestre

Christian Leguay / Yves Dupuis

Relations médias

Martine Blouin
Hortense Robert

Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre

131 rue du faubourg Bannier

45034 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

www.insee.fr/centre